

# Ylfete Fanaj, une pionnière lucernoise

Autor(en): **Wenger, Susanne**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **50 (2023)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-1051980>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Ylfete Fanaj, une pionnière lucernoise

conde chance, là où les femmes ont tendance à abandonner.» Le politologue cite notamment le cas de Geri Müller, ancien maire de la ville Baden (AG) et conseiller national Vert, secoué en 2014 par une affaire de selfies de lui nu. L'homme renoncera à se représenter au Conseil national et sera exclu trois ans plus tard de la présidence de sa ville. Il y a eu faute morale, mais pas pénale. Autre cas, celui du conseiller aux États soleurois Roberto Zanetti, pris en 2004 dans une affaire de dons – qu'il remboursera –, en lien avec sa campagne électorale. Non réélu en 2005, il se tient à l'écart de la vie politique et sera élu au Conseil des États en 2010. Là encore, nulle trace de condamnation.

Pierre Maudet, lui, a bien démissionné du Conseil d'État, mais pour mieux se représenter. Entre les deux tours de l'élection genevoise, le conseiller d'État Vert Antonio Hodgers s'en est indigné. «Quand le peuple décide de placer au pouvoir quelqu'un qui a été condamné pour corruption, qui a menti à toutes les institutions (...), quelle valeur donne-t-on à l'éthique en politique?», a-t-il demandé. Mais en démocratie ce sont les électeurs qui décident. «Les gens ont voulu oublier la faute et retenir le bon», résume Pascal Sciarini.

### Les citoyens votent d'abord pour un humain

Lukas Golder rappelle que «les médias sont très prompts à porter un jugement moral, alors que les électeurs et les électrices regardent plutôt l'humain, avec l'espoir qu'il se rachète». Durant sa dernière campagne, Pierre Maudet a développé des éléments de langage et des attitudes montrant sa préoccupation pour les gens. «Je l'ai rencontré une fois», raconte Nenad Stojanovic, qui le trouve alors capable d'empathie et sans arrogance. Le politologue pointe aussi l'existence de véritables fans de ce politicien, «un fait rare dans la politique suisse». Il faut rappeler que dans sa gestion des fonctionnaires, Maudet a pu montrer un visage brutal. Autre ombre à ce tableau ? Pierre Maudet «n'a toujours pas pris conscience, ne serait-ce que partiellement, du caractère pénal de ses actes, plaidant l'incertitude juridique pour échapper à toute sanction», a déclaré la CPAR.

Désormais, Pierre Maudet «n'a pas d'autre choix que de collaborer efficacement avec ses collègues du Conseil d'État. Et peut-être que dans cinq ans, il aura récupéré toute sa légitimité», calcule Lukas Golder.



Photo Keystone

L'élection d'Ylfete Fanaj au Conseil d'État lucernois à la mi-mai est remarquable à maints égards. Avec cette Lucernoise de 41 ans, le Parti socialiste fait son retour, après plusieurs années d'absence, dans un exécutif cantonal jusque-là exclusivement de droite et masculin. Et puis, Ylfete Fanaj est la première conseillère d'État en Suisse à posséder des racines kosovares. Les Kosovars, essentiellement albanophones, font partie des communautés étrangères les plus présentes en Suisse. Ylfete Fanaj, née à Prizren, est arrivée en Suisse au début des années 1990, à l'âge de neuf ans. Son père possédait un statut de saisonnier, et la famille vivait à Sursee, petite ville lucernoise où la fillette s'est parfaitement intégrée. C'est là qu'Ylfete Fanaj a obtenu la nationalité suisse à 20 ans. Bonne élève à l'école secondaire, elle a trouvé une place d'apprentissage de commerce après 200 refus, une réalité qu'elle partage avec d'autres jeunes originaires des Balkans. Mais la jeune femme, volontaire, a accompli une maturité professionnelle et étudié le travail social. Elle a été nommée chargée de l'intégration dans le canton de Nidwald. Sa carrière politique à Lucerne a débuté, de manière typiquement suisse, tout en bas de l'échelle: au parlement municipal, puis cantonal, où elle est devenue cheffe de groupe, puis présidente du Conseil. Désormais, elle co-gouverne le canton de Lucerne, réputé conservateur. Son élection a été très remarquée, tant en Suisse qu'au Kosovo. «Le changement est possible», a relevé Ylfete Fanaj. Cependant, même si elle fait figure de pionnière, celle qui est aussi maman d'un petit garçon refuse de voir son élection comme une particularité, préférant souligner qu'à présent, le Conseil d'État lucernois est «un reflet de la diversité de la société».

SUSANNE WENGER